Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Septembre 2010: le chômage recule légèrement

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.3% à la fin du mois de septembre 2010, en baisse de 0.1 point par rapport à août 2010. Pour la 1ère fois depuis 2007, il a reculé entre août et septembre.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud affiche une légère diminution et se chiffre à 17'697, soit 281 personnes de moins qu'en août 2010 (-1.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2), qui suit la même évolution, fléchit de 39 personnes (-0.2%) pour s'établir à 24'002.

Au cours du mois de septembre 2010, les ORP vaudois ont inscrit 2660 nouveaux demandeurs d'emploi (-8.9% par rapport à septembre 2009), alors que 2699 dossiers ont été annulés (+23.2% en un mois), dont 1800 pour le motif de retour à l'emploi (+20.0% en un mois).

Par rapport au mois dernier, toutes les classes d'âge ont profité de cette évolution positive, excepté les chômeurs de moins de 20 ans qui subissent une faible progression de leur effectif (+20). Les plus importantes baisses ont été constatées chez les 20 à 29 ans (-123 chômeurs), les 30 à 39 ans (-88) et les 50 à 59 ans (-81).

Au niveau des régions, à l'exception du district d'Aigle (5.2%), qui subit ce mois une hausse de son taux de chômage (+0.1 point), tous les districts voient leur taux rester stable ou diminuer. Ainsi, avec 0.2 point de moins que le mois précédent, les districts du Jura-Nord vaudois (5.4%) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5.3%) enregistrent les plus forts replis de taux.

A noter que le taux de chômage officiel (5.3%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.5%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 octobre 2010

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)